



ASSOCIATION
Marineland



OBSERVATOIRE DES
TORTUES MARINES
MNHN-RTMAE-RTMMF-RTSPM

Communiqué de presse 15 juillet 2023

Ponte d'une tortue de mer sur l'île de Porquerolles : un évènement rarissime

Ce matin très tôt, l'entreprise de nettoyage des plages de l'île de Porquerolles observe des traces de tortue. Les gardes moniteurs du Parc national de Port-Cros se rendent sur place et confirment qu'il s'agit d'une tortue marine venue pondre sur une plage de l'île. Il s'agit d'un phénomène rarissime, exceptionnel. Les acteurs concernés se mobilisent : Commune de Hyères, Parc national de Port-Cros, Office français de la biodiversité (OFB), experts de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM), observateurs du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF), acteurs du programme européen Life TURTLENEST et de l'Association Marineland, pour mettre en place la protection du site de nidification.

Un nid de ponte de tortue a été découvert ce samedi 15 juillet, suite au signalement de traces caractéristiques sur la plage par un agent d'une entreprise de l'île de Porquerolles qui a alerté les agents du Parc national de Port-Cros. Le Parc a immédiatement sollicité la coordinatrice des Alpes-Maritimes et du Var du Réseau Tortues Marines de Méditerranée Française (RTMMF) et cheffe de projet Tortue Marine de l'Association Marineland qui s'est rendue sur place pour confirmer l'espèce, à savoir la tortue Caouanne et la présence d'œufs dans le nid. Sur ses indications, les agents du Parc ont mis en place des barrières matérialisant un périmètre de protection stricte de ce site situé sur une plage très fréquentée en cette période de l'année. La mairie a pris un arrêté municipal de protection du site et mis à disposition du matériel pour la sécurisation du nid. Les agents du Parc national de Port-Cros assureront la surveillance régulière du lieu de ponte jour et nuit, avec le soutien de la police municipale de Hyères et des services départementaux de l'OFB. Des panneaux d'information ont été affichés sur le site et des panneaux de sensibilisation sur l'évènement et les tortues marines seront ajoutés prochainement. Des instruments de suivi de température seront mis en place afin de collecter des données scientifiques nécessaires pour une meilleure compréhension du phénomène.

Une ponte qui reste rare

Les eaux de Méditerranée occidentale sont connues pour être un habitat privilégié des tortues immatures et sub-adultes. Cependant, l'Observatoire des Tortues Marines (OTM) constate depuis peu une activité de reproduction plus régulière avec une ou deux pontes avec éclosion de tortues marines sur le littoral méditerranéen français. Une nette augmentation des pontes de ces tortues est également observée en Italie et en Espagne depuis une dizaine d'année. Les raisons restent à identifier par les chercheurs sur le long terme et cette tendance interroge les scientifiques : les nids déposés en Méditerranée occidentale sont-ils viables, la température du sable est-elle suffisante ? Certaines tortues marines seraient-elles en train de coloniser de nouveaux habitats de ponte ? Est-ce la conséquence d'une augmentation de la température de l'eau, des courants ou l'évolution naturelle

des habitats de nidification ? Les efforts de protection des plages de pontes réalisés en Grèce et en Turquie (d'où proviennent majoritairement les tortues qui fréquentent nos côtes) depuis des dizaines d'années sont aussi à considérer. Cette année des pontes ont été observées à Villeneuve-Loubet dans les Alpes-Maritimes (nuit du 2 au 3 juillet) et Marseillan dans l'Hérault (nuit du 9 au 10 juillet).

Une mobilisation forte pour protéger le nid

Fort des expériences de 2016 (Saint Aygulf, 83), 2018 (Villeneuve Les Maguelone, 34), 2020 (Fréjus, 83) et 2022 (Valras, 34), un protocole de protection des nids a pu être rapidement déployé par le RTMMF et ses collaborateurs. Ce réseau d'acteurs permet de collecter des données sur les tortues marines de Méditerranée, de surveiller l'état de ces populations, de sensibiliser le grand public et de soigner les tortues en difficulté dans les centres de soins habilités en Méditerranée française : le CESTMed à La Grande Motte (34) et le Centre de Réhabilitation de la Faune Sauvage (CRFS) d'Antibes (06). Depuis peu, la surveillance des activités de reproduction et des pontes s'ajoute à ces missions essentielles.

Les premiers usagers de la plage semblent déjà sensibles à cet événement exceptionnel, prêts à s'impliquer dans la préservation de ce nid comme un patrimoine naturel remarquable. Si les embryons se développent normalement, il faudra attendre la fin de la période d'incubation (55 jours en moyenne) pour espérer observer leur course vers la mer. Laisser faire la nature est souvent le plus indiqué : accompagner sans déranger, observer avec l'œil du scientifique pour comprendre à long terme le phénomène. Un guide d'intervention coordonné par le Ministère en charge de la Transition écologique et préparé par le Muséum National d'Histoire Naturelle (MNHN), le RTMMF, l'OFB et leurs partenaires, précise clairement « qui fait quoi ? ».

Les tortues marines, des espèces protégées

En France, toutes les espèces de tortues marines sont protégées. Cela signifie que pour intervenir sur une tortue marine, même en difficulté, il faut être habilité, disposer d'une dérogation délivrée par les autorités compétentes dans le cadre d'un programme scientifique validé par le Conseil National pour la Protection de la Nature.

Les tortues Caouannes et les six autres espèces de tortues marines présentes dans les mers et océans du monde sont toutes inscrites sur la liste rouge des espèces menacées de l'UICN (Union Internationale pour la Conservation de la Nature).

Observer, informer, c'est protéger !

La saison de ponte des tortues Caouannes s'étale généralement de juin à mi-août. Durant toute cette période, elles fréquentent nos plages, le plus souvent de nuit, afin d'y déposer leurs œufs. La maturité sexuelle chez cette espèce est tardive (autour de 30 ans) et elle se reproduit tous les 2 à 4 ans. La taille adulte varie de 90 cm à 1 mètre, pour un poids moyen de l'ordre de 135 kg.

Durant la ponte qui dure parfois plusieurs heures, les tortues sont vulnérables et tout dérangement pourrait leur nuire ou les pousser à faire demi-tour. Pour rappel, la réglementation française interdit toute perturbation intentionnelle (manipulation, nuisance lumineuse, ...) de ces espèces protégées. Aussi, il est très important de respecter certaines règles en cas d'observation de pontes de tortues :

- Respecter une distance de 10 mètres pour ne pas la déranger
- Eteindre toutes les sources de lumières artificielles
- Ne pas photographier les tortues avec un flash
- Ne pas toucher les tortues et les œufs.

Chaque observation compte ! Vous avez observé une trace de tortue marine sur le sable, vous avez observé une tortue marine en mer, participez au réseau de surveillance dans les Alpes-Maritimes et le Var en relayant vos informations au 06 16 86 26 86.

A propos de l'Office français de la biodiversité (OFB)

Établissement public de l'État créé le 1er janvier 2020, l'Office français de la biodiversité est placé sous la tutelle des ministres chargés de l'environnement et de l'agriculture. Il a pour missions la surveillance, la préservation, la gestion et la restauration de la biodiversité terrestre, aquatique et marine, ainsi que la gestion équilibrée et durable de l'eau, dans l'Hexagone et les Outre-mer. Il est chargé de développer la connaissance scientifique et technique des espèces, des milieux et de leurs usages, de surveiller et de contrôler les atteintes à l'environnement, de gérer des espaces protégés, d'appuyer la mise en œuvre des politiques publiques, et de mobiliser l'ensemble de la société, acteurs socio-économiques comme citoyens.

À propos du Parc national de Port-Cros,

Le Parc national de Port-Cros (PNPC), créé par le décret n° 63-1235 du 14 décembre 1963, est un établissement public à caractère administratif placé sous la tutelle du ministère de la transition écologique. Il est l'un des onze parcs nationaux français. Il a pour mission de préserver la biodiversité et les paysages, d'améliorer la connaissance des écosystèmes terrestres et marins de ses cœurs et de son aire optimale d'adhésion, d'accueillir et de sensibiliser ses usagers et visiteurs à la préservation de l'environnement et d'œuvrer au développement durable de son territoire.

Le PNPC, premier parc national marin de France, dispose d'une longue expérience de la gestion des milieux insulaires littoraux et marins de Méditerranée. Il est missionné par le Ministère de la transition écologique et de la cohésion sociale pour animer la partie française du Sanctuaire Pelagos. Son périmètre d'action comprend actuellement les communes de La Garde, Le Pradet, Hyères, La Croix Valmer et Ramatuelle ainsi que toute l'aire maritime adjacente aux côtes situées entre la Garde et Ramatuelle. Les deux îles de Port-Cros et Porquerolles en constituent les cœurs marins et terrestres

A propos du Réseau Tortue Marine de Méditerranée Française (RTMMF)

Le RTMMF coorganise avec le Muséum national d'histoire naturelle responsable de l'Observatoire des tortues marines la formation des observateurs autorisés à intervenir sur les tortues marines fréquentant les eaux méditerranéennes françaises. Avec ses partenaires scientifiques, institutionnels, associatifs ou organismes internationaux comme MedTurtle et l'IUCN, le RTMMF participe à l'amélioration de la connaissance et de la conservation des tortues marines. Les missions du RTMMF sont prolongées par les interventions des centres de soins du CestMed au Grau du Roi, du CRFS d'Antibes et de CARI en Corse, chargés de recueillir les tortues vivantes nécessitant des soins avant de les relâcher en mer lorsque leur état ne présente plus de risque pour leur survie.

A propos de l'Observatoire des Tortues Marines (OTM)

L'Observatoire des Tortues Marines de France métropolitaine et Saint Pierre et Miquelon est un programme scientifique du Museum National d'Histoire Naturelle (MNHN) permettant au RTMMF d'intervenir et de collecter des données en France métropolitaine sur les tortues marines, toutes protégées.

A propos de l'Association Marineland

L'Association Marineland (Loi 1901) a pour objet de développer, promouvoir et favoriser la conservation des espaces naturels, des espèces animales et la sensibilisation du grand public à l'environnement marin.

A propos du programme européen LIFE TURTLENEST

*Le projet LIFE TURTLENEST (2023-2028), qui s'étend sur les plages d'Italie, d'Espagne et de France, vise à protéger les habitats de nidification de la tortue Caouanne (*Caretta caretta*) face aux menaces liées au changement climatique et aux activités humaines.*